

Université de Montréal

Les caractéristiques principales des programmes de perfectionnement à l'élémentaire et au secondaire

Numéro 19, octobre 1975

Le perfectionnement des maîtres de français

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56813ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1975). Université de Montréal : les caractéristiques principales des programmes de perfectionnement à l'élémentaire et au secondaire. *Québec français*, (19), 27–30.



Université de Montréal

Les caractéristiques principales des programmes de perfectionnement à l'élémentaire et au secondaire.

- l'organisation et la conception des cours tiennent compte de l'expérience professionnelle des professeurs qui s'y inscrivent.
- la réflexion sur la didactique de l'enseignement du français se fait en relation avec la vie journalière du maître dans sa classe.
- l'assimilation de principes pédagogiques se fait par des activités reliées à la pratique quotidienne.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Répondre aux besoins des enseignants en tenant compte de leur formation et de leur perfectionnement antérieurs, de leur expérience et de leur niveau d'enseignement.
- Aider les enseignants à repenser et à renouveler au besoin leur enseignement du français.
- Amener les enseignants à élaborer et à utiliser des stratégies situationnelles ou autres répondant aux objectifs d'enseignement visés.
- Fournir aux enseignants les moyens de planifier et d'évaluer globalement ces actions.
- Informer les enseignants des derniers développements en didactique du français et intégrer avec eux les connaissances nécessaires dans les disciplines connexes (linguistique, psycholinguistique, etc.) et les techniques utiles (animation, audio-visuel, etc.)
- Aider les enseignants à élaborer, choisir ou adapter des objectifs d'enseignement qu'ils soient linguistiques, culturels ou de communication.
- Favoriser chez les enseignants le travail d'équipe dans la planification, la réalisation et l'évaluation de l'enseignement du français.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Répartition des crédits:

les 30 crédits de chaque certificat sont répartis sur deux ans ou deux ans et demi.

2 trimestres d'automne: 2 × 6 crédits

2 trimestres d'hiver: 2 × 6 crédits

2 trimestres de printemps: 2 × 3 crédits
(mai-juin)

Début des cours:

P.P.M.F. élémentaire: le programme commence à la fin de septembre

P.P.M.F. secondaire: pour tous, le lundi 22 septembre à 16h30, salle A-444 (Faculté des sciences de l'éducation)

De nouveaux groupes pourront commencer leur programme en janvier 1976; septembre 1976; janvier 1977; septembre 1977 et janvier 1978.

Lieu des cours:

P.P.M.F. élémentaire: hors-campus, dans chaque Commission scolaire concernée.

P.P.M.F. secondaire: règle générale, les premières heures d'un cours se donnent à l'Université; par la suite, les étudiants pourront choisir un autre endroit selon les cours et leurs régions.

Heure des cours:

P.P.M.F. élémentaire: les heures et les jours seront déterminés en fonction des groupes.

P.P.M.F. secondaire: les cours ont lieu en fin de journée (16h30) ou en soirée (18h30).

Demandes d'admission:

Les demandes d'admission au P.P.M.F. élémentaire ou secondaire se font auprès des conseillers pédagogiques en français (de l'animateur régional pour la C.E.C.M.) ou, à défaut, du directeur du personnel de chaque Commission scolaire, sur les formulaires officiels de l'Université de Montréal. Sauf pour les entrées de septembre 1975 et de janvier 1976, les demandes d'admission doivent nous parvenir au moins trois mois avant le début des cours.

Inscription:

P.P.M.F. élémentaire: l'inscription se fait par groupes lors de la première activité.

P.P.M.F. secondaire: à l'Université, lors du premier cours.

Conditions d'admission, sélection des étudiants, frais de scolarité et remboursement, allocations, reconnaissance pour fins de classification, allègement et compensation financière:

conformément aux directives du Ministère.

Responsable du programme:

P.P.M.F. élémentaire: Gilles Gagné (D-514) 343-7246

P.P.M.F. secondaire: Marcel Boisvert (A-445) 343-6773

Faculté des sciences de l'Éducation,
Université de Montréal, C.P. 6203,
90, av. Vincent d'Indy, Outremont.

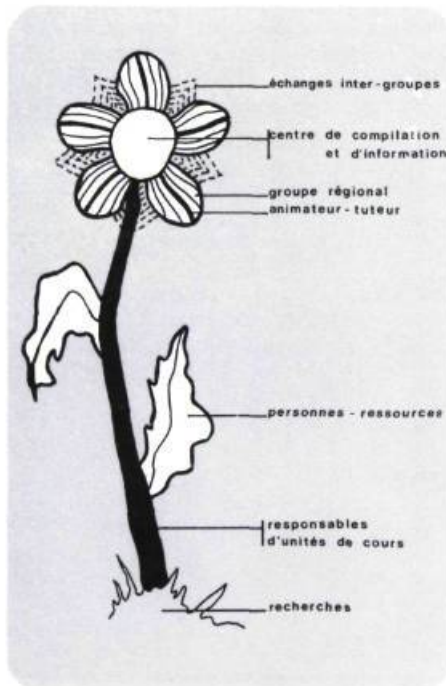
p.p.m.f. élémentaire

Le certificat du P.P.M.F. élémentaire a été constitué de façon telle que les enseignants puissent dans un premier temps élaborer un plan de travail correspondant à leurs besoins, dans un second temps, en couvrir les différentes étapes de réalisation et dans un troisième temps évaluer l'ensemble de leurs travaux et du programme.

ACTIVITÉ D'ORIENTATION (3 crédits obligatoires):

Lors de cette première activité, les enseignants auront à déterminer, avec leur animateur-tuteur et en relation avec les responsables d'unité de cours, les thèmes didactiques, les contenus disciplinaires et les projets qui constitueront leur plan de travail. Ce programme sera élaboré en fonction des intérêts de chacun, de l'amélioration éventuelle de la qualité de l'enseignement et selon les besoins du milieu. Un consensus de groupe s'établira alors sur le programme de perfectionnement.

De plus, chacun pourra, par exemple, étudier les façons d'élaborer des objectifs, les moyens pour les atteindre et les outils pour les évaluer; faire le point sur les problèmes de l'enseignement du français au Québec; évaluer les difficultés concrètes que pose l'enseignement du français dans sa pratique quotidienne.



Dès cette première activité et pour tout le programme, chaque groupe sera suivi dans sa démarche par un animateur-tuteur présent dans le milieu, attentif aux besoins du groupe et à son bon fonctionnement, et par un ou des responsables d'unités de cours soucieux des contenus disciplinaires, de leur intégration au plan de travail du groupe et à la bonne marche des différentes étapes de réalisation des projets. Ces rôles ont été illustrés sur l'organigramme par des pétales dont les nervures centrales indiquent le rôle prépondérant des animateurs-tuteurs. La tige représente le travail d'appui constant que fournira, en terme de contenu didactique, le responsable d'unité de cours auprès de son groupe ainsi que son lien avec les personnes-ressources qui viendront pour quelques heures ou quelques crédits, selon les besoins, présenter les connaissances disciplinaires nécessaires à la réalisation du plan de travail.

RÉALISATION DU PLAN DE TRAVAIL

(18 à 24 crédits à option;
6 crédits peuvent être au choix.)

Unité de cours:

Chaque unité de cours peut comporter de 3 à 18 crédits (sous réserve de l'approbation de la DIGES) et est constituée d'objectifs d'apprentissage, d'activités d'apprentissage, d'objectifs d'enseignement et de contenus disciplinaires. L'intégration de ces quatre éléments constitutifs est faite en fonction du plan de travail, par conséquent, laissée aux enseignants et à leur responsable d'unité de cours. Cependant, les activités d'apprentissage devraient normalement être orientées vers une production de ressources éducatives pratiques comme des jeux de langage, des exercices structuraux, des tests, etc. ou plus théoriques comme des bibliographies commentées, des comptes rendus, etc.

Chaque unité de cours s'organise autour d'un grand thème de didactique. Les thèmes de didactique seront, par exemple: communication orale
littérature enfantine
orthographe et écriture
grammaire
lecture
programmation de l'enseignement du français
intégration
enseignement du français dans des milieux spécifiques

Les thèmes didactiques étant choisis, les contenus de didactique et les contenus satellites seront déterminés en fonction du plan de travail. Voici un exemple de contenu proposé:

Thème didactique:

l'enseignement et l'apprentissage de la grammaire à l'élémentaire

Contenus disciplinaires (linguistique, psychologie, didactique, etc.):

- grammaire traditionnelle, structurale, transformationnelle; éléments de morphologie et de syntaxe; enquêtes sur la langue des enfants; etc.
- éléments grammaticaux et développement intellectuel de l'enfant; etc.
- motivation à l'expression correcte; exercice d'analyse; exercices de comportement; exercices structuraux; exercices programmés; séquence d'apprentissage des éléments grammaticaux; etc.
- etc.

Élaboration de matériel didactique:

Les cours sont orientés en fonction des étapes de réalisation d'un certain matériel. Ainsi, ce qui n'était qu'une ébauche d'outil de travail devrait se roder au fur et à mesure de l'arrivée des informations et d'une expérimentation possible dans les classes.

Les enseignants en fonction sont parmi les spécialistes les mieux placés pour vérifier l'efficacité du matériel didactique dans les classes. Aussi paraissent-ils les praticiens les plus aptes à remanier leurs propres outils de travail ou à en fabriquer de nouveaux. Ils seront aidés dans cette tâche par des spécialistes de différentes disciplines, capables de leur fournir les instruments nécessaires, les plus récents développements dans leur domaine et les informations utiles, propres à une refonte personnelle des données de base et à une mise en commun de solutions possibles et de ressources éducatives.

Système de communication:

Cette mise en commun constitue une partie essentielle de la fleur. Le centre de compilation et d'information permettra de nombreux échanges inter-groupes: échanges d'idées nouvelles, de nouveaux matériels, de documentation, etc. Ces ressources éducatives seront compilées et éventuellement diffusées. Un journal-maison sera également mis sur pied pour permettre une meilleure communication entre les groupes pendant la réalisation de leur programme de perfectionnement.

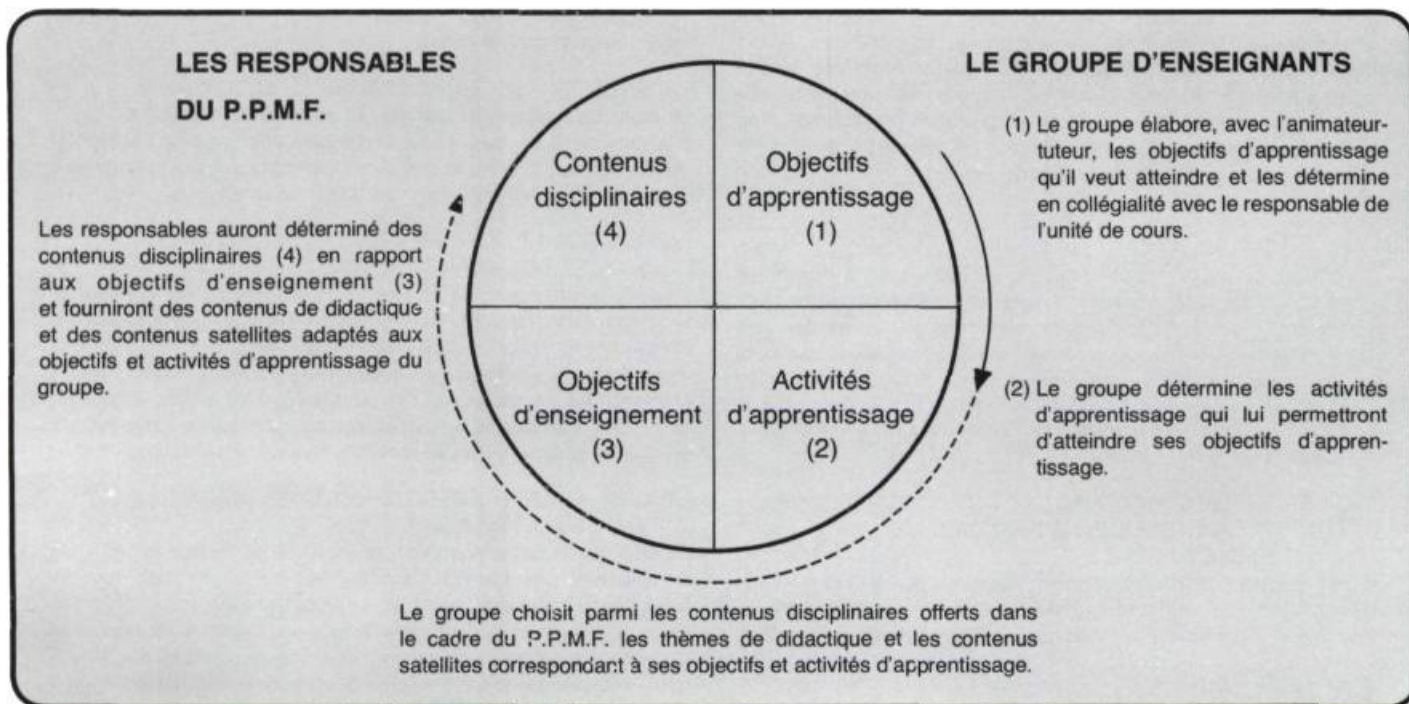
ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

(3 crédits obligatoires):

Les enseignants auront à présenter un rapport ou une production synthèse, dont

l'évaluation se fera avec eux. Il s'agira également d'évaluer les apprentissages faits à l'intérieur du programme de même que le programme lui-même. Par ailleurs,

des périodes prévues à la fin de chacun des cours permettront d'en évaluer la pertinence par rapport aux attentes et aux objectifs des enseignants.



p.p.m.f. secondaire

ORGANISATION GÉNÉRALE DU CERTIFICAT

Cours obligatoires

La première démarche de tous les professeurs qui s'inscrivent au P.P.M.F. secondaire consiste à faire l'inventaire des besoins et des intérêts personnels quant à l'enseignement du français, et à déterminer les activités de perfectionnement susceptibles d'y répondre (voir Répertoire DID 2.298 et DID 3.576). Cette étape s'achève par l'établissement d'un programme personnel de perfectionnement. Chaque professeur fait un choix parmi les *cours optionnels*. Si la liste des cours optionnels se révèle incomplète, le professeur demandera des aménagements qui lui permettront de réaliser son programme de perfectionnement.

Après avoir suivi les différents cours de son programme, le professeur achèvera son certificat par un séminaire de synthèse et d'évaluation (voir Répertoire DID 2.299).

Ces trois cours représentent 9 des 30 crédits du certificat.

Cours optionnels

Il faut entendre par «cours» toute activité

de perfectionnement réalisée dans un cadre universitaire et sous la responsabilité d'une personne ou d'une équipe officiellement engagées à cette fin. Un cours peut comprendre des séminaires, des travaux personnels ou collectifs, des exposés théoriques, des expérimentations, des stages.

Tous les cours optionnels auront le schéma général suivant: ils auront comme point de départ soit ce que le professeur vit en classe, soit ce qu'il pense personnellement de l'enseignement; ils comprendront nécessairement soit des applications pratiques en classe, soit des recherches dans le milieu, (ou les deux), et ils s'achèveront par une évaluation de la qualité du cours suivi. Le déroulement du cours permettra l'insertion d'exposés théoriques dans la mesure où ces exposés seront nécessaires aux activités entreprises.

Les cours optionnels, de trois crédits chacun, forment une partie ou la totalité des 21 autres crédits.

Cours de prolongement

Si après avoir suivi l'un des cours du programme régulier du certificat un étudiant ou un groupe d'étudiants veut approfondir davantage le sujet étudié,

il pourra proposer au directeur du P.P.M.F. secondaire un projet de prolongement du cours qui ne devrait pas dépasser en temps la valeur de trois crédits.

Le prolongement d'un cours peut prendre différentes formes:

— suivre un cours théorique sur un sujet donné (ex.: cours de phonétique);

— reprendre la démarche suivie pour un aspect qui n'a pu être suffisamment approfondi (ex.: reprendre la démarche du cours «enseignement des formes littéraires» en se limitant à la poésie);

— entreprendre une enquête poussée pour obtenir des données inexistantes (ex.: enquête permettant de comparer l'orthographe des élèves des différentes voies: allégée, régulière, enrichie);

— etc.

Aide complémentaire

Le professeur inscrit pourra, selon les ententes entre la commission scolaire et l'université, profiter des services du conseiller pédagogique dans l'établissement de son programme, dans la réalisation de certaines activités en milieu scolaire et dans l'évaluation finale.

RÉPERTOIRE DES COURS

Cours obligatoires

DID 2.298 SÉMINAIRE D'INTRODUCTION 3 crédits

À partir d'enregistrements magnétoscopiques faits dans sa classe et à l'aide de grilles et de questionnaires, le professeur étudie confidentiellement avec un tuteur les conditions concrètes de son enseignement du français. Selon les données obtenues, le professeur, avec l'aide du tuteur, décrit et énumère les activités susceptibles de répondre à ses besoins de perfectionnement et élabore le plan des cours qui y répondraient.

DID 2.299 SÉMINAIRE DE SYNTHÈSE ET D'ÉVALUATION 3 crédits

Le professeur fait la synthèse des acquisitions faites à travers les différents cours qu'il a suivis, mesure les changements de comportement dans son acquisition pédagogique et évalue ces changements, et réalise un projet dans lequel il explicite son point de vue quant aux questions suivantes:

- Pourquoi enseigner la langue maternelle?
- Comment enseigner le français au secondaire?
- Quelle langue faut-il enseigner?

DID 3.576 STAGE D'AUTO-ANALYSE DU COMPORTEMENT DU PROFESSEUR DE FRANÇAIS AU SECONDAIRE 3 crédits

Le professeur est initié à des techniques lui permettant l'analyse systématique de ses comportements et de ceux de ses élèves en classe. Il applique ces techniques à son propre enseignement.

Cours optionnels proposés

LES TECHNIQUES D'ANIMATION D'UNE CLASSE DE FRANÇAIS

Par des moyens d'auto-confrontation, le professeur de français découvre ses aptitudes à animer un groupe, explore certaines techniques, les expérimente dans son milieu et évalue les changements observés.

LA COMMUNICATION DANS UNE CLASSE DE FRANÇAIS

Par des moyens d'auto-confrontation, le professeur de français découvre ses aptitudes à communiquer avec ses élèves, mesure l'efficacité des moyens qu'il utilise, explore certaines techniques, les expérimente en classe et évalue les changements.

PSYCHOLOGIE DE L'APPRENTISSAGE ET ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU SECONDAIRE

Le professeur découvre les différents processus d'apprentissage propres à l'acquisition d'un comportement et propres à l'acquisition d'une notion, relève les situations d'enseignement du français permettant leur application, élabore un projet, l'expérimente en classe et l'évalue.

PSYCHOLOGIE DU COMPORTEMENT DES GROUPES SCOLAIRES ET ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Le professeur de français analyse la dynamique qui régit un groupe comme une classe en tenant compte de différents facteurs (nombre, âge, niveau, milieu, etc.) et la compare à celle de l'individu dans ce groupe, dégage les phénomènes susceptibles de favoriser l'apprentissage, analyse les problèmes qui surgissent, fait le portrait de sa classe, conçoit des stratégies d'intervention, les expérimente et les évalue.

LES GRAMMAIRES ET L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE

Le professeur fait l'analyse de différents manuels de grammaire actuellement sur le marché, cerne le rôle et la place de la connaissance théorique de la langue dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, élabore en conséquence des stratégies d'intervention en classe, les expérimente et les évalue.

L'APPRENTISSAGE DE L'ORTHOGRAPHE ET SES PROBLÈMES

En partant de copies d'élèves, le professeur apprend à décrire une incorrection, à poser un diagnostic, à élaborer une stratégie d'intervention qu'il expérimente et évalue. À la suite de cette première étape, il dégage un processus d'apprentissage non correctif de l'orthographe, relève les situations et les conditions d'application, expérimente et évalue.

L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE AU SECONDAIRE

Le professeur établit les critères qui permettraient d'affirmer qu'un élève sait ou ne sait pas lire, fait l'inventaire des opérations mentales de tout lecteur, mesure la place des motifs, conçoit des stratégies d'intervention en classe, les expérimente et les évalue.

LANGUE ÉCRITE ET ENSEIGNEMENT DES FORMES COURANTES DE COMMUNICATION

Le professeur apprend à dégager les caractéristiques logiques et linguistiques des formes de communication comme la lettre, l'éditorial, l'article d'information, la chronique, etc., détermine dans quelle mesure ces caractéristiques peuvent devenir des objectifs d'enseignement, relève les conditions dans lesquelles s'actualisent ces formes de communication et en tire les stratégies d'intervention en classe, élabore un projet pratique, l'expérimente et l'évalue.

LANGUE ORALE ET ENSEIGNEMENT DES FORMES COURANTES DE COMMUNICATION

Le professeur apprend à dégager les caractéristiques logiques et linguistiques des formes courantes de communication comme l'exposé, la discussion, le débat, la démonstration, etc., détermine dans quelle mesure ces caractéristiques peuvent devenir des objectifs d'enseignement, relève dans quelles conditions s'actualisent ces formes de communication orale et en tire des stratégies d'intervention en classe, élabore un projet pratique, l'expérimente en classe et l'évalue.

ENSEIGNEMENT DES FORMES LITTÉRAIRES AU SECONDAIRE

Le professeur explicite le rôle et la place de la littérature au secondaire, évalue l'activité qu'il y consacre effectivement en classe, dégage les objectifs d'enseignement qu'il est possible de poursuivre à travers des formes comme le conte, la fable, le poème, la nouvelle, etc., et ce, en fonction du niveau où il enseigne, conçoit et élabore des stratégies d'intervention en classe, les expérimente et les évalue, fait un choix d'œuvres susceptibles d'être proposées aux élèves à qui il enseigne et vérifie auprès d'eux la pertinence de ce choix.

LES FONCTIONS DU LANGAGE ET L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Le professeur fait l'étude des fonctions du langage telles qu'elles ont été décrites par certains linguistes comme Jakobson ou Nauta, fait l'analyse de textes à partir de ces données, détermine dans quelle mesure cette approche peut fournir des objectifs d'enseignement ou suggérer des stratégies d'intervention, conçoit un projet, l'expérimente en classe et l'évalue.

NIVEAUX DE LANGUE ET ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Le professeur définit ce que peuvent signifier «norme», «niveau de langue», «dialecte», «langue standard», etc., il tâche de cerner le phénomène linguistique désigné par le mot «joyal», situe la langue de ses élèves et la sienne, et tente de répondre à la question: *Quelle langue faut-il enseigner?*

Autres cours

D'autres cours sont également offerts. Ils portent sur le **diagnostic, la mesure et l'évaluation** des performances orales et écrites des élèves; sur les **techniques et instruments didactiques** utiles à l'enseignement du français, ainsi que sur la **planification de l'enseignement du français** au secondaire.